



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO



LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE



TERMES DE REFERENCE

Sélection d'un consultant individuel pour la capitalisation de l'expérience d'entreposage et d'entretien des stocks de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire avec les structures nationales de stockage

Octobre 2023

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

En Afrique de l'ouest, la situation de la sécurité alimentaire s'est fortement dégradée au cours des dernières années. L'insécurité alimentaire aiguë est en passe d'atteindre son niveau le plus élevé depuis 10 ans¹. En effet, l'analyse du Cadre harmonisé indique que sur la période de mars à mai 2023, près de 32,5 millions de personnes sont classées en phase crise à pire dans l'ensemble des 17 pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, dont près de 17,7 millions au Nigéria, plus de 2,4 millions au Niger et près de 2,2 millions au Burkina Faso. L'analyse révèle également que plus de 1,3 millions de personnes sont en urgence (Phase 4) dont près de 470 000 au Nigeria, plus de 291 000 au Burkina Faso. **En particulier, 22 480 personnes dans la région du Sahel du Burkina Faso sont en Catastrophe (Phase 5)**. Les estimations projettent que 42,5 millions de personnes au Sahel et en Afrique de l'Ouest auront besoin d'une assistance alimentaire et nutritionnelle d'urgence en juin-août 2023. De même, la situation nutritionnelle déjà préoccupante, s'est fortement dégradée : 16,5 millions d'enfants de moins de 5 ans seront confrontés à la malnutrition aiguë en 2023, dont 4,8 millions d'enfants souffriront de la forme sévère débilitante². Les résultats des enquêtes montrent aussi des situations de malnutrition aiguë globale dépassant le seuil d'alerte (MAG >10%) dans plusieurs localités au Tchad, au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie, au Nigeria, au Niger et au Sénégal.

Cette situation résulte d'une conjonction de facteurs structurels (démographie, pauvreté) et de chocs conjoncturels dont les principaux sont les chocs agro-climatiques, l'insécurité persistante dans le Sahel et dans le bassin du lac Tchad, l'inflation et la volatilité des prix des denrées agricoles dans certains pays et plus récemment, la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19.

Au regard de la multiplication et de la diversification des chocs (insécurité, choc climatique, hausse des prix des produits vivriers, déplacements de populations, déplacement des troupeaux...etc.) que la région affronte et ce, dans un contexte international qui voit aussi se multiplier les zones de tension et les événements climatiques exceptionnels qui mettent

¹ <https://fr.wfp.org/communiqués-de-presse/linsecurite-alimentaire-et-la-malnutrition-en-afrique-de-louest-et-centrale>

² <https://news.un.org/fr/story/2023/04/1134332#:~:text=La%20disponibilité%20des%20denrées%20alimentaires,disponibilité%20restent%20une%20préoccupation%20majeure>

en tension croissante la capacité de réponse de la communauté humanitaire internationale, il est primordial que la région arrive à mettre en place, des mécanismes de renforcement de la résilience des ménages et communautés vulnérables de manière à leur permettre de disposer de meilleures capacités d'affronter les chocs ultérieurs, de préserver et/ou restaurer leurs moyens d'existence.

Les stocks de sécurité alimentaire constituent des filets de sécurité et entrent dans l'arsenal des outils de protection sociale ciblés sur les populations les plus vulnérables. En effet, de par leur efficacité, les stocks alimentaires se sont imposés à différentes échelles (local, national, régional) comme l'un des instruments phares en réponse aux situations de crise alimentaire.

Depuis 2012, la CEDEAO s'est dotée d'une stratégie régionale de stockage. Elle s'inscrit dans la vision triple de l'ECOWAP/PDDAA d'agir sur la production, les marchés et la volatilité des prix, et repose sur les piliers suivants : (i) : le stockage de sécurité alimentaire pour répondre aux besoins des populations vulnérables en cas de crise alimentaire conjoncturelle ; (ii) : les interventions (plus larges que le seul stockage) pour améliorer le fonctionnement des marchés et réduire la volatilité des prix ; (iii) : les filets sociaux de sécurité alimentaire pour les populations en déficit structurel de moyens d'existence.

La stratégie régionale de stockage repose sur la complémentarité de trois niveaux de stockage (« lignes de défense ») : (i) les stocks de proximité, généralement détenus par les organisations de producteurs ; (ii) les stocks nationaux de sécurité gérés par les États, et enfin, (iii) la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire (RRSA) gérée par la CEDEAO et créée par voie d'Acte additionnel au Traité de la CEDEAO, par les Chefs d'États en 2013.

La Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire a été mis en place pour disposer d'un instrument souverain de gestion des crises alimentaires, en appui aux quinze États membres de la CEDEAO, au Tchad et à la Mauritanie. Elle vise trois objectifs spécifiques : (i) compléter les efforts des États membres pour fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle rapide et diversifiée ; (ii) exprimer la solidarité régionale à l'égard des États membres et des populations affectés via des mécanismes transparents, équitables et prévisibles ; et (iii) contribuer à la souveraineté alimentaire et à l'intégration politique, économique et commerciale de l'Afrique de l'Ouest. La Réserve est un instrument régionale phare d'appui à la capacité nationale de prévention et de gestion des crises alimentaires et

de réduction de la vulnérabilité des populations pauvres, rurales et urbaines. Elle est composée d'une réserve physique qui représente un tiers (1/3) et d'une réserve financière qui représente deux tiers (2/3).

Pour mettre en œuvre la stratégie régionale de stockage, la Commission de la CEDEAO a bénéficié d'un premier financement de l'Union européenne à travers le « Projet d'Appui au Stockage de Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest », conçu comme une phase pilote et mis en œuvre de 2016 à 2021. Ce projet a permis d'enregistrer des acquis importants.

La Réserve dispose désormais d'une gouvernance et d'un cadre réglementaire clairs. Elle a pu constituer un capital de près de 40 000 tonnes de stocks de céréales (maïs, sorgho, mil, riz) et est intervenue en appui aux États de la région lors de crises alimentaires et nutritionnelles.

La plupart des pays se sont dotés de stratégies nationales et de procédures de stockage harmonisées.

Les organisations de stockage de proximité ont fourni un effort important pour codifier leurs bonnes pratiques et renforcer leurs capacités de gestion. Les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire ont été renforcés permettant le développement d'outils d'aide à la décision pour une meilleure gestion des stocks aux trois échelles.

Pour la gestion des stocks de céréales de la Réserve, la Commission de la CEDEAO s'est appuyée sur les structures nationales en charge de la gestion des stocks nationaux. Ainsi, des contrats de gestion des stocks ont été mis en place à l'issue d'un processus compétitif avec cinq (05) structures notamment la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SONAGESS) au Burkina Faso, le National Food Buffer Stock Company (NAFCO) au Ghana, l'Office des Produits Agricoles du Mali (OPAM) au Mali, l'Office des Produits vivriers du Niger (OPVN) au Niger et le Food and Strategic Reserve Department (FSRD) au Nigéria.

Les principales responsabilités des structures de stockage sont :

- La mise à disposition des infrastructures de stockage aux normes
- La réception des céréales ;
- Le stockage des céréales ;
- L'entretien et la conservation du stock ;
- Le reconditionnement, au besoin ;

- La mise à disposition du stock à la demande de la CEDEAO.

La réserve a mobilisé une capacité totale de stockage de 45 500 Tonnes dont :

- 7 500 Tonnes à Ouagadougou et Dédougou au Burkina Faso ;
- 3000 Tonnes à Yendi et Tamale au Ghana ;
- 11 000 Tonnes à Bamako, Koutiala, Ségou et Sikasso au Mali ;
- 14 000 Tonnes à Birnin Konni, Dosso, Maradi et Zinder au Niger ;
- 10 000 Tonnes à Kano au Nigéria.

Dorénavant, l'enjeu pour la CEDEAO est d'adapter les instruments de la RRSA sur la base de l'expérience acquise et de préparer une deuxième étape du déploiement de la stratégie régionale de stockage. Elle devrait permettre à cet instrument régional dont la pertinence et l'efficacité ont été prouvée lors de la première phase, de monter en puissance afin d'avoir les capacités (stock physique et réserve financière) de remplir véritablement son rôle de troisième ligne de défense en cas de choc affectant la capacité des populations de la région à se nourrir.

Dans cette optique, la CEDEAO bénéficie, entre autres, d'un appui de la Banque Mondiale à travers la composante 3 du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (PRSA/FSRP).

Le Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (PRSA/FSRP) est initié dans le cadre de la mise en œuvre des engagements de la région. Son objectif de développement est d'accroître la préparation à l'insécurité alimentaire et d'améliorer la résilience des acteurs du système alimentaire, des paysages prioritaires et des chaînes de valeur dans les zones du Programme.

La première phase du Programme couvre quatre (4) pays (Burkina Faso, Mali, Niger, Togo) et des actions régionales portées par la CEDEAO, le CILSS et le CORAF. Le Programme est financé par la Banque Mondiale pour un coût d'environ 570 millions de dollars sur une période de cinq (5) ans. Il est organisé autour des cinq (5) composantes suivantes :

Composante 1 (gérée par le CILSS) : Services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires dont les objectifs principaux sont : (i) améliorer les systèmes d'aide à la décision avec des services d'information axés sur la demande afin d'accroître l'efficacité de la prévention et de la gestion des crises agricoles et alimentaires, en intégrant les données et en tirant parti de la science, de l'innovation et des

technologies de pointe ; et (ii) renforcer la capacité régionale et la durabilité institutionnelle, ainsi que la capacité d'adaptation au changement climatique.

Composante 2 (gérée par le CORAF) : Durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du Système Alimentaire dont les objectifs principaux sont : (i) renforcer les systèmes de recherche agricole nationaux et régionaux ; (ii) renforcer l'environnement politique pour la gouvernance du paysage (politiques et réglementations multisectorielles inclusives pour éviter, réduire et inverser la dégradation des terres) ; et (iii) créer/renforcer des unités de paysage sous gestion intégrée capables d'atteindre durablement des objectifs multiples (production alimentaire, fourniture de services écosystémiques, protection de la biodiversité et amélioration des moyens de subsistance locaux).

Composant 3 (gérée par la CEDEAO) : Intégration des marchés alimentaires régionaux et commerce dont les objectifs principaux sont : (i) soutenir la préparation et la mise en œuvre de réglementation et de politiques régionales solides afin de faciliter le commerce de biens et d'intrants agricoles à l'intérieur et au-delà des frontières nationales en Afrique de l'Ouest à travers les principaux corridors, (ii) consolider le système de réserves alimentaires ; et (iii) soutenir le développement de chaînes de valeur stratégiques régionales, avec le potentiel d'impacts positifs tangibles sur la sécurité alimentaire et la nutrition régionales.

Composante 4 : c'est la **Composante de réponse d'urgence contingente (CERC)** qui est un mécanisme de financement des dépenses admissibles en cas d'urgence précipitée par une catastrophe naturelle. L'activation de cette composante permet de décaisser rapidement des fonds pour réduire les dommages causés aux infrastructures, assurer la continuité des activités et se remettre plus rapidement d'une catastrophe. À la suite d'une catastrophe majeure, le pays participant affecté peut demander à la Banque mondiale de canaliser les ressources des autres composantes du FSRP vers le CERC. Comme condition de décaissement, un Manuel de réponses d'urgence (ERM) sera élaboré pour chaque pays, stipulant les exigences fiduciaires, de sauvegarde, de suivi et de rapport liées à l'utilisation du CERC, ainsi que toute autre disposition essentielle de coordination et de mise en œuvre.

Composante 5 (gérée par la CEDEAO) : cette composante concerne la **gestion du Programme** qui délèguera le travail technique dans le cadre des composantes 1 et 2 aux organisations mandatées pertinentes (principalement le CILSS pour la composante 1 et le CORAF pour la composante 2). La composante 5 assurera une gestion efficace du Programme et un suivi attentif de la performance et de l'impact.

L'appui du FSRP à la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire porte plus précisément sur :

- Le renforcement des outils et des capacités d'intervention de la RRSA pour répondre aux crises alimentaires et nutritionnelles
- Soutien à la première (stockage local et communautaire) et la deuxième ligne de défense (stocks nationaux de sécurité alimentaire) par l'harmonisation des approches de stockage dans l'espace régional.
- La gouvernance, la coordination de la Réserve Alimentaire Régionale et le suivi-évaluation de ses interventions.

La présente mission s'inscrit dans le cadre du renforcement des outils et des capacités d'intervention de la RRSA pour répondre aux crises alimentaires et nutritionnelles prévu dans la composante 3 du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (PRSA/FSRP).

II. DESCRIPTION DES PRESTATIONS

L'objectif de la mission est de capitaliser l'expérience d'entreposage et d'entretien des stocks de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire avec les structures nationales de stockage et de valider les constats et recommandations lors d'un atelier régional.

De manière spécifique, il s'agira de :

- Passer en revue les procédures de gestion des stocks des pays disposants de structures nationales de stockage et des autres organisations au niveau national et international qui disposent de stocks destinés à la réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles ;
- Faire une analyse approfondie du processus de gestion des stocks de la Réserve par les structures nationales de stockage au regard des contrats de gestion signés avec elles, du manuel de procédures de la Réserve et des standards internationaux ;
- Faire des propositions et des recommandations pour l'amélioration de la gestion des stocks de la Réserve.

III. LIVRABLES

Il est attendu de la mission un document de capitalisation de l'expérience d'entreposage et d'entretien des stocks de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire avec les structures nationales de stockage qui comporte :

- Un rapport de démarrage détaillant l'approche méthodologique proposée et les étapes pour atteindre les résultats escortés ;
- Une revue des procédures de gestion des stocks des pays disposants de structures nationales de stockage et des autres organisations au niveau national et international qui disposent de stocks destinés à la réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles ;
- Une analyse approfondie du processus de gestion des stocks de la Réserve par ces structures ;
- Des propositions pour l'amélioration de la gestion des stocks de la Réserve.

Les livrables doivent être déposés à l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) sise Boulevard de la Paix, 83 rue Pâturage, Lomé (Togo) auprès du Directeur Exécutif en version électronique aux adresses suivantes : araa@araa.org, avec copie au Chef de la Division de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire selon le calendrier d'exécution qui sera retenu lors de la réunion de lancement de l'étude.

La version finale des livrables devra être en français et en anglais.

IV. METHODOLOGIE

La méthodologie reposera sur les grandes lignes ci-après :

- Une séance de cadrage avec l'équipe technique de l'ARAA ;
- Un rapport de démarrage incluant l'approche méthodologique proposée et un calendrier actualisé ;
- Une revue documentaire ;
- Une collecte de données auprès des structures nationales de stockage impliquées dans le stockage des produits de la Réserve. La collecte se fera à distances et par des visites de terrain dans les 5 pays où la RRSa dispose de stocks (Burkina Faso, Ghana, Mali, Niger et Nigeria);

- Un traitement et une analyse des données collectées auprès des structures nationales de stockage ;L'Élaboration du rapport provisoire et présentation au cours d'un atelier de validation ;
- Présentation des résultats de l'étude lors de l'atelier de validation ;
- Prise en compte des amendements et production du rapport final.

V. TÂCHES DU CONSULTANT

Dans le cadre de la mission, le consultant retenu aura à :

- Participer à une réunion de cadrage de la mission avec les Experts techniques de l'ARAA ;
- Proposer un rapport de démarrage incluant l'approche méthodologique proposée et un calendrier actualisé ;
- Prendre contact avec les structures nationales de stockage impliquées dans la gestion des stocks de la Réserve pour collecter des données sur l'ensemble du processus de gestion des stocks de la Réserve. La collecte se fera à distance et par des visites de terrain dans les 5 pays où la RRSA dispose de stocks (Burkina Faso, Ghana, Mali, Niger et Nigeria) ;
- Procéder à une analyse de la gestion au regard des contrats de gestion signés avec les structures nationales de stockage, des standards internationaux. L'analyse devra au minimum prendre en compte des aspects ci-après :
 - Les infrastructures mises à la disposition de la Réserve (magasins et équipements),
 - Le dispositif sécuritaire ;
 - Les outils de gestion et de suivi et le personnel de gestion ;
 - La réception des stocks (y compris le contrôle de la qualité et des quantités),
 - La gestion de la qualité durant le stockage/l'entretien des stocks (périodicité, qualité des produits utilisés, mise en œuvre des traitements) ;
- Faire des propositions pour l'amélioration de la gestion des stocks de la Réserve.
- Présenter le rapport provisoire de l'étude à l'atelier de validation qui sera organisé par l'ARAA et produire le rapport de l'atelier ;

- Prendre en compte les observations faites lors de l'atelier de validation et soumettre le rapport final.

VI. QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE REQUISES

Le consultant devra avoir au moins un niveau académique de BAC + 5 ans en agronomie, agroéconomie, économie, gestion, logistique ou tout autre diplôme équivalent.

Il doit justifier des expériences et compétences suivantes :

- Au moins 10 ans d'expériences en gestion de stocks dont au moins 5 ans d'expérience dans le domaine du stockage de sécurité alimentaire ;
- Avoir une bonne connaissance du secteur de la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest ;
- Avoir des capacités dans la collecte et traitement de données ;
- Avoir réalisé au moins deux (2) missions de capitalisation d'expériences ou de bonnes pratiques ;
- Avoir une excellente maîtrise de l'une des trois langues de la CEDEAO à l'écrit et à l'oral. La maîtrise d'une deuxième langue serait un atout.

VII. DUREE DE LA MISSION

La durée de la mission est de 30 Hommes/jours à compter de la signature du contrat de prestation et selon l'ordre des services prestés.